

La Petite Femelle
Philippe Faucon/ 2021



Emilie Giaime & Geneviève Sellier

La tragique histoire de Pauline Dubuisson, victime du patriarcat

La Petite Femelle, fiction de Philippe Faucon,

suivi de **Pauline Dubuisson l'impossible oubli**, documentaire de Vincent Maillard, A2, 2021

L'histoire tragique de Pauline Dubuisson a fait couler beaucoup d'encre depuis son procès en 1953, jusqu'à la remarquable biographie empathique de Philippe Jeanada publiée en 2015. Elle a aussi donné lieu à un film célèbre, *La Vérité* d'Henri-Georges Clouzot avec Brigitte Bardot au sommet de sa carrière, retentissant succès public et critique en 1960.

Le téléfilm de Philippe Faucon diffusé sur France 2, n'aura à coup sûr pas la même notoriété, bien qu'il soit porté par une actrice remarquable, Lucie Lucas, plutôt connue des téléspectateur/trice·s comme l'héroïne de la série familiale *Clem* sur TF1 (10 saisons depuis 2010). Adapté de la biographie fleuve de Jeanada, *La Petite Femelle* épouse le point de vue de la jeune femme. Pourtant, au regard de l'enquête minutieusement documentée de Jaenada, manquent au téléfilm, du fait de son format, certains épisodes de l'enfance et de l'adolescence du personnage, pourtant déterminants pour comprendre la suite.

En effet, comme le rappelle le documentaire très fouillé de Vincent Maillard diffusé juste après la fiction sur France 2, Pauline, seule fille de la fratrie, fut élevée exclusivement par son père, un ex-militaire, en dehors de toute scolarisation et dans une idéologie pseudo-nietzschéenne dont, à 9 ou 10 ans, elle était bien incapable de comprendre les enjeux. Sa précocité, son intelligence, son admiration pour son père qui la préférait à ses frères, la présence fantomatique d'une mère dépressive, ravagée par la mort de deux de ses fils militaires... Ce contexte familial éclaire le fait qu'à treize ans à peine, elle soit précipitée dans le monde glauque de la collaboration à Malo les Bains, petite ville près de Dunkerque alors sous occupation allemande, en servant de traductrice et d'émissaire à son père, devenu entrepreneur de travaux publics et bien décidé à faire affaire avec les nazis. Le fait qu'elle soit élevée comme un garçon explique également son comportement amoureux très libre, y compris avec des Allemands, ce qui refera surface au moment de son procès, ne lui laissant aucune chance. C'est aussi pendant l'Occupation, au spectacle de la guerre et des corps déchiquetés, que se décide sa vocation médicale, tandis qu'elle s'engage à quinze ans comme infirmière de fortune auprès du médecin allemand qui dirige l'hôpital et qui devient son amant. Et Pauline jamais ne dérogera pas à cette vocation.

Si l'on sait que la famille Dubuisson fut sévèrement interrogée à la Libération, mais échappa au procès grâce aux réseaux du père collabo, le fait que Pauline ait été tondue est une hypothèse qui, sans être absolument certaine pour les historiens, est soutenue par le film, en cela fidèle à l'avis de Philippe Jaenada.

On la retrouve à vingt ans, étudiante en médecine à Lille, flirtant bientôt avec un fils de famille qui tombe amoureux d'elle. Le jeune Félix Bailly, aussi naïf que conformiste, est montré comme naviguant entre ses parents scandalisés par la réputation de la jeune femme, et Pauline, dont la maturité le fascine, y compris dans le domaine sexuel. Il est incarné de façon convaincante par le nouveau venu Lorenzo Lefebvre, à qui on donnerait le bon dieu sans confession ! S'il lui demande de l'épouser malgré la réprobation familiale, c'est avec l'espoir qu'elle lâchera ses études pour s'occuper de leurs futurs enfants, ce que Pauline se refuse longtemps à faire. Elle finit par y consentir, la mort dans l'âme, mais entretemps, les parents de Félix lui ont présenté une jeune fille de son milieu, tout en l'envoyant poursuivre sa médecine à Paris, pour l'éloigner de cette « mauvaise fille ». Elle est alors reprise par la profonde dépression qui couve en elle depuis la Libération et l'avait poussée à tenter de se suicider à 18 ans. Elle n'est plus en état de poursuivre ses études et tente de revoir Félix à Paris. C'est là que tout bascule : après avoir passé



la nuit avec elle, il la congédie sèchement au matin. Blessée et humiliée, elle revient avec un pistolet pour mettre fin à ses jours devant lui, mais il essaie de la désarmer et c'est lui qui est tué. Elle tente alors de se tuer mais le pistolet s'est enrayé et le gaz n'est pas assez rapide, elle sera secourue juste à temps par les pompiers. Elle défendra toujours la thèse de l'accident, mais sera condamnée pour meurtre avec préméditation au travaux forcés à perpétuité, échappant de justesse à la peine de mort.

La veille de l'ouverture de son procès, elle tente de se suicider mais elle est là encore sauvée in extremis (le film s'ouvre sur la lettre qu'elle écrit au juge avant de se tailler les veines avec les éclats de son encrier). Le harcèlement dont elle est victime par la presse prend le relais de la rumeur qui la suit depuis son adolescence sur sa « collaboration horizontale » sous l'Occupation, puis sur sa liberté sexuelle pendant ses études. Comme s'en révoltait Armand Gatti dans la revue *Esprit*, en 1954 : « Lorsqu'un accusé a eu des rapports sexuels avec des personnes différentes durant sa vie (ce qui est monnaie courante), il devient, devant les assises, selon sa classe sociale, « un don Juan averti », « un homme à succès » ou bien encore « un chaud lapin ». S'il s'agit d'une accusée, l'énumération est beaucoup plus restreinte : c'est presque invariablement le mot « putain » qui la désigne. »

Pendant le procès, le film insiste sur le cynisme de l'avocat de la partie civile qui l'accable et à qui elle tient tête, malgré les insultes. Mais sa retenue face à une salle hostile, qualifiée de froideur et d'inhumanité, la dessert, la ramenant à la figure du monstre que convoque souvent la criminalité « impensable » des femmes. Et, si elle échappe à la peine de mort (au demeurant rarissime pour une femme), c'est uniquement parce que Raymonde Gourdeau, seule femme parmi les jurés, lui laisse le bénéfice du doute.

Le film fait l'ellipse sur les sept ans qu'elle passe derrière les barreaux après son procès (après trois ans de préventive). On la retrouve en 1960 à sa sortie de prison, libérée pour bonne conduite et décidée à reprendre ses

études de médecine (elle a trente-quatre ans). Malgré son changement de prénom, la rumeur publique resurgit avec la sortie du film de Clouzot, qui ressuscite son affaire. Elle décide alors de s'exiler au Maroc, où elle fait fonction de médecin. Le film met en avant sa rencontre avec un ingénieur qui veut l'épouser, mais qui fuit quand elle lui révèle son histoire. Elle se suicide alors en ingérant des somnifères, au son de la musique classique qu'elle aimait tant...

Le film de Faucon suggère que cette dernière déception amoureuse aurait eu raison de son envie de vivre. Pour Vincent Maillard, dans le documentaire, en revanche, c'est plutôt l'impossibilité d'exercer son métier avec le resurgissement de la rumeur, qui l'aurait poussée à mettre fin à ses jours.

Le film dépeint la société française bienpensante des années 1950 (relayée par la justice, la police et les médias) qui s'est acharnée sur cette jeune femme parce qu'elle manifestait une liberté de pensée et une exigence de respect auxquelles les femmes n'avaient pas droit. Elles venaient d'obtenir le droit de vote, mais on ne leur reconnaissait pas encore celui de s'émanciper professionnellement et de vivre librement leur sexualité. Le film insiste aussi, plus que ne l'autorisent les témoignages de l'époque, sur diverses formes de solidarité féminine qui se tissent malgré tout autour d'elle : sa logeuse à Paris, joliment incarnée par Florence Thomassin, qui la soutient jusqu'au bout ; la présence attentive de sa mère pendant le procès et après ; enfin la voix de la seule femme jurée, qui la sauve de la peine de mort.

Ce n'est pas seulement le fait divers de 1951 qui la poursuivra toute sa vie, c'est aussi la collaboration, « ce passé qui ne passe pas » et dont elle devient un bouc-émissaire, à l'instar des tondues de la Libération (en ce sens l'hypothèse du film est pertinente). Les hommes ont collaboré, les femmes ont payé. Le drame de Pauline Dubuisson en fait la démonstration : son père, collaborateur notoire, échappe à l'épuration et sera présenté lors du procès

comme un homme respectable, indirectement assassiné par l'inconduite de sa fille, ce qui pèsera lourd dans le verdict. Pauline, jetée par lui à treize ou quatorze ans dans les bras des Allemands, portera quant à elle toute sa vie le stigmate infamant de cette période.

En cela, le documentaire suggère l'impact des archétypes de genre sur les pratiques judiciaires : au fond, c'est moins pour le meurtre de Félix que pour ce qu'elle représente – la transgression de l'ordre patriarcal – que Pauline Dubuisson est si sévèrement punie. Ce sont sa liberté sexuelle et sa volonté d'émancipation qui sont incriminées, pointées comme l'origine du mal. À la même époque, en effet, Yvonne Chevalier, meurtrière de son mari infidèle, le secrétaire d'État Pierre Chevalier, est tout bonnement acquittée. Car, comme l'écrivit France Roche en 1960 dans sa critique de *La Vérité*, le film inspiré de la vie de Pauline Dubuisson : « Les petites meurtrières «attrapent le maximum» quand elles sont trop souvent sorties le soir et sont acquittées lorsqu'elles n'ont eu qu'un homme dans leur vie' ».



1 France Soir, France Roche.

